

## Le fil de l'info régional **Rhône Alpes**

### **Le coaching d'entreprise, un moteur du changement !**

#### **Qu'est ce que le coaching d'entreprise ?**

**Philippe Tramond :** C'est un accompagnement personnalisé, pour la gestion d'une situation particulière. Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement pour un professionnel d'être bon dans son domaine : il doit aussi savoir s'adapter rapidement aux situations. Pour cela, il peut avoir besoin d'être aidé. C'est là qu'intervient le coach d'entreprise. Sa mission : soutenir le professionnel (parfois même, une équipe entière) dans la réussite d'un projet. L'objectif du coach est de développer les potentiels et les savoir-faire. Il amène le coaché à mener une vraie réflexion sur ses propres ressources et surtout sur les moyens qu'il doit développer pour accéder à une démarche de changement, dans l'intérêt de son entreprise. En aucun cas le coach n'interviendra dans les domaines touchant à la vie privée du coaché. Il ne faut donc pas y voir une psychanalyse ou une thérapie cachée.

#### **A qui s'adresse le coaching ?**

Le coaching vise les cadres supérieurs, les cadres dirigeants et les chefs de projet amenés à accomplir un objectif ambitieux. Un coach leur apportera les méthodes et les réflexes nécessaires à la conduite de leur mission, de sorte qu'ils deviennent autonomes et indépendants.

#### **Dans quels cas une entreprise peut-elle faire appel à un coach ?**

On distingue en général trois types de situations pour lesquels une entreprise peut avoir besoin de recourir à un coach. Quand une société constate qu'un de ses managers rencontre des difficultés de communication et de management, elle peut avoir recours au coaching de croissance. Une entreprise peut aussi faire appel à une société de coaching pour mener à bien la gestion d'un conflit : c'est le coaching de crise. Enfin, quand un collaborateur accède à une fonction supérieure, il peut avoir besoin d'un coach pour être plus à l'aise dans son nouveau poste et ainsi bâtir rapidement sa stratégie : c'est le coaching de nomination. Au départ, les demandes de coachs étaient, pour beaucoup, les résultantes d'un phénomène de mode. Mais, nous constatons que les demandes sont de plus en plus ciblées, en particulier depuis l'année dernière. Les entreprises ont compris l'intérêt de faire appel à un coach et veulent optimiser cette opportunité.

F.G.

**A savoir :** Pilotis est une société certifiée par la Société Française de Coaching et l'International Coach Federation, deux associations professionnelles garantes de la déontologie de la branche.

Plus d'infos sur : [www.pilotis.fr](http://www.pilotis.fr)